

■ **Banque Edouard Constant SA**, à Genève (FOSC du 12.03.2003, p. 6). Les pouvoirs de Duboin Jean-Pierre, ainsi que la procuration de Dello Buono Remo, Didisheim Jean-Marc et Perruchoud Sandrine sont radiés. Signature collective à deux, limitée à l'établissement principal, a été conférée à Horat Paul, de Schwytz, à Genolier, sous-directeur.

Journal no 5152 du 07.05.2003
(00988084 / CH-660.0.176.957-8)